|  |  |
| --- | --- |
| Logo de la Commission européenne, 12 étoiles jaunes sur fond bleu formant un cercle bordé de deux éléments graphiques gris clair représentant le Berlaymont, siège de la Commission européenne. | COMMISSION EUROPÉENNE |

AVIS DE VACANCE POUR UN POSTE D’EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ

|  |  |
| --- | --- |
| DG – Direction – Unité | DG TAXUD.B.4 |
| Numéro de poste Sysper: | 263570 |
| Personne de contact:  Prise de fonctions souhaitée:  Durée initiale:  Lieu de détachement: | Kris DEJONGH  3e trimestre 2025  2 ans  Bruxelles  Luxembourg  Autre: Cliquer ou toucher ici pour introduire le texte. |
| Type de détachement |  |
| Cet avis de vacance est ouvert aux:    ainsi qu’aux  pays AELE suivants:  Islande  Liechtenstein  Norvège  Suisse  pays tiers suivants: ….  organisations intergouvernementales suivantes: … | |
| Délai des candidatures | Date limite pour postuler: 25-06-2025 |

**Présentation de l’entité (nous sommes)**

La direction générale de la fiscalité et de l’union douanière (DG TAXUD) est chargée de promouvoir des politiques équitables et durables qui génèrent des recettes pour l’Union européenne et ses États membres et de faire en sorte que les citoyens et les entreprises de l’UE tirent parti du commerce mondial et d’un marché unique sécurisé et performant, qui est protégé aux frontières extérieures de l’UE.

Au sein de la DG TAXUD, la direction B «Livraison numérique des politiques douanières et fiscales» pilote l’élaboration et la mise en œuvre de la stratégie numérique de l’UE en matière douanière et fiscale, y compris en matière d’accise. Sa mission consiste notamment à façonner la stratégie numérique, à mettre en œuvre les politiques en matière de tarifs douaniers et à soutenir le déploiement du mécanisme d’ajustement carbone aux frontières (MACF) dans le cadre du pacte vert pour l’Europe. La direction B participe en outre activement aux négociations sur la proposition de réforme douanière. Des travaux préparatoires sont déjà en cours en vue de la création éventuelle d’une Autorité douanière européenne et de la plateforme de données y associée, dont la mise en œuvre est prévue pour 2028, dans l’attente de l’approbation du Conseil.

Au sein de la direction B, l’unité TAXUD.B.4 «Systèmes fiscaux et gouvernance numérique» est composée de plus de 20 agents statutaires, épaulés par plusieurs contractants externes, qui forment une équipe dynamique et motivée. L’unité est actuellement divisée en deux équipes:

1. Ressources et gouvernance numériques des programmes douaniers et fiscaux
2. Systèmes d’information en matière fiscale

L’unité B.4 est chargée de la gouvernance globale de la direction, notamment de la planification stratégique, des ressources humaines, de la gestion du budget et des contrats, ainsi que de la numérisation des systèmes fiscaux.

**Présentation du poste (nous proposons)**

Nous proposons un poste intéressant d’expert national détaché dans le domaine de la fiscalité et plus particulièrement de l’accise. Le poste englobe un large éventail d’activités telles que la gestion de projets, l’analyse opérationnelle, le soutien au déploiement des systèmes numériques, la formation des utilisateurs, les estimations budgétaires, la coordination des parties prenantes, le soutien aux évolutions des politiques/de la législation et la contribution aux initiatives d’amélioration des systèmes.

Le (la) titulaire du poste conseillera et assistera le chef d’équipe et le chef d’unité dans l’accomplissement de leur mission et contribuera aux objectifs de l’unité sous la supervision d’un fonctionnaire de la Commission.

**Profil du/de la titulaire (nous recherchons)**

Nous recherchons un(e) candidat(e) doté(e) d’un esprit convivial et de collaboration et possédant les qualités suivantes:

* Solides compétences en matière d’encadrement et communication efficace: excellentes capacités d’organisation et de communication.
* Capacité à résoudre les problèmes de manière créative, à sortir des sentiers battus et à coordonner des projets complexes tout en collaborant avec divers acteurs.
* Compétences numériques: expérience du développement de solutions numériques dans un environnement à évolution rapide.
* Approche orientée vers le service et les résultats: sens aigu du service et attention portée aux résultats, ainsi qu’excellentes capacités de hiérarchisation des priorités, assurant l’obtention de résultats de qualité en temps voulu.
* Bonne organisation: capacités de planification et de coordination rigoureuses et aptitude à travailler de manière proactive et autonome.
* Compréhension des politiques: connaissance des politiques en matière de fiscalité et plus particulièrement, d’accise, ainsi que de la législation (ou volonté d’apprendre rapidement à ce sujet).
* Capacités de négociation: sous la supervision d’un fonctionnaire, l’expert national détaché négociera et gérera efficacement les relations avec les clients, les contractants et les partenaires externes.

Le (la) candidat(e) devra être capable de communiquer oralement et par écrit en anglais; la connaissance du français constitue par ailleurs un atout.

**Critères d’éligibilité**

Le détachement sera régi par la **décision C(2008) 6866 de la Commission** du 12 novembre 2008 relative au régime applicable aux experts nationaux détachés et aux experts nationaux en formation professionnelle auprès des services de la Commission (décision END).

Aux termes de la décision END, vous devrez obligatoirement remplir les critères d’éligibilité suivants **à la date de début** du détachement:

* Expérience professionnelle: posséder une expérience professionnelle d’au moins trois ans dans l’exercice de fonctions administratives, juridiques, scientifiques, techniques, de conseil ou de supervision, à un grade équivalant au groupe de fonctions AD;
* Ancienneté: avoir une ancienneté d’au moins un an (12 mois) auprès de votre employeur actuel, dans un cadre statutaire ou contractuel;
* Employeur: être employé(e) par une administration publique nationale, régionale ou locale, ou par une organisation intergouvernementale (OIG); exceptionnellement et après dérogation, la Commission peut accepter des candidatures lorsque votre employeur est un organisme du secteur public (par exemple, une agence ou un institut de régulation), une université ou un organisme de recherche indépendant;
* Compétences linguistiques: avoir une connaissance approfondie d’une des langues de l’Union européenne et une connaissance satisfaisante d’une autre langue de l’Union, dans la mesure nécessaire aux fonctions à exercer. Si vous venez d’un pays tiers, vous devrez démontrer que vous possédez une connaissance approfondie de la langue de l’Union européenne nécessaire à l’accomplissement des tâches qui vous seront confiées.

**Conditions du détachement**

Pendant toute la durée de votre détachement, vous devrez rester employé(e) et rémunéré(e) par votre employeur et devrez également rester couvert(e) par votre sécurité sociale (nationale).

Vous exercerez vos fonctions au sein de la Commission dans les conditions fixées par la décision END précitée et serez soumis(e) aux règles de confidentialité, de loyauté et d’absence de conflit d’intérêts qui y sont définies.

Dans le cas où le poste est publié avec indemnités de séjour, celles-ci ne vous seront octroyées que si vous remplissez les conditions prévues à l’article 17 de la décision END.

Le personnel en poste dans une délégation de l’Union européenne doit obligatoirement disposer d’une habilitation de sécurité [jusqu’au niveau SECRET UE/EU SECRET conformément à la [décision (UE, Euratom) 2015/444 de la Commission du 13 mars 2015](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32015D0444)]. Il vous appartient de lancer cette procédure d’habilitation de sécurité avant d’obtenir la confirmation de votre détachement.

**Soumission des candidatures et procédure de sélection**

Si vous êtes intéressé(e), veuillez suivre les instructions données par votre employeur pour postuler.

La Commission européenne **n’acceptera que les candidatures qui auront été soumises par l’intermédiaire de la représentation permanente/mission diplomatique de votre pays auprès de l’UE, par le secrétariat de l’AELE ou par le ou les canaux qui auront été spécifiquement convenus.** Les candidatures transmises directement par vous ou par votre employeur ne seront pas prises en considération.

Vous devez envoyer votre candidature sous **format CV Europass** ([[Créez votre CV Europass | Europass](http://europass.cedefop.europa.eu/en/documents/curriculum-vitae)](https://europa.eu/europass/fr/create-your-europass-cv)) en français, anglais ou allemand. Votre CV doit obligatoirement mentionner votre nationalité.

Veuillez ne pas joindre d’autres documents (tels que copie de carte d’identité, copie des diplômes ou attestation d’expérience professionnelle, etc.). Le cas échéant, ces documents vous seront demandés ultérieurement.

**Traitement des données à caractère personnel**

La Commission européenne veillera à ce que les données à caractère personnel des candidats soient traitées dans le plein respect du règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil ([[1]](#footnote-1)). Ces dispositions s’appliquent en particulier à la confidentialité et à la sécurité de ces données. Avant de postuler, veuillez lire la déclaration de confidentialité ci-jointe.

1. () Règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l’Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) nº 45/2001 et la décision nº 1247/2002/CE (JO L 295 du 21.11.2018, p. 39). [↑](#footnote-ref-1)